

faussetés, j'estime que tout représentant a droit de les corriger.

L'hon. M. Bell: J'invite le ministre à communiquer avec le président du conseil du Trésor pour lui demander ce qu'il pense de sa manière d'agir.

L'hon. M. Greene: Si le représentant est d'avis que les membres de cette Chambre ont pour devoir de laisser de fausses assertions figurer dans le compte rendu de nos travaux, j'accepterai volontiers son opinion.

M. Nowlan: Je pense que le ministre n'a pas encore répondu à ma question, même si c'est moi qui lui ai initialement posé une question.

L'hon. M. Greene: Si le député veut bien me permettre de terminer mon discours, je répondrai aux questions ensuite.

On a fait certaines observations au sujet du prix des produits laitiers. Je ne prétends aucunement que nous avons réalisé au cours de nos trois années au pouvoir tout ce que nous aurions souhaité. Toutefois, à la suite des allégations qu'on a faites ici cet après-midi, selon lesquelles aucun progrès n'a été accompli, je pense qu'on est en droit de signaler qu'au moment où nous avons pris le pouvoir, le prix du lait industriel s'établissait à \$2.66.

• (6.30 p.m.)

Le parti qui était au pouvoir lorsque le prix du lait industriel s'est établi à \$2.66 prétend aujourd'hui qu'une augmentation qui a porté ce prix à \$4.75 en trois ans ne constitue pas une réalisation notable. Le député de Gaspé a déclaré: «Qu'est-ce qu'une augmentation de 33½ p. 100?». Autrement dit, qu'est-ce qu'une augmentation de 30 millions de dollars? Un jour, quelqu'un aurait déclaré en cette enceinte: «Qu'est-ce qu'un million?» Aujourd'hui c'est: «Qu'est-ce que 30 millions de dollars?».

Monsieur le président, il y a eu, dans d'autres domaines, une amélioration qu'il convient de signaler. En 1961, la récolte globale de blé a été de 283.4 millions de boisseaux; en 1962, de 565.6 millions de boisseaux puis de 723.4 millions en 1963, de 600.4 millions en 1964, de 648.9 millions en 1965 et de 844.4 millions en 1966. Les exportations de blé ont totalisé, en 1961, 305.3 millions de boisseaux; en 1962, 474.4 millions; en 1963, 565.9 millions; en 1964, 531.7 millions; en 1965, 566.5 millions de boisseaux. Et voici les chiffres de cette production totale en millions de dollars: en 1961, 485.3; en 1962, 941.4; en 1963, 1,259.2; en 1964, dernière année pour laquelle nous possédions les chiffres, 957.2. Le prix du blé du Nord n° 1, à la tête des Lacs, était en 1961 de \$1.90 par boisseau, en 1962 de \$1.96, en 1963, de \$2.07, en 1964 de \$1.98, en 1965 de \$2. En 1966, le prix estimatif est de \$2.11.

[L'hon. M. Greene.]

Si ces chiffres sont l'indice d'une industrie déclinante...

M. Grégoire: Puis-je poser une question?

L'hon. M. Greene: Lorsque j'aurai fini mon exposé. Je sais que les chiffres ne disent pas toujours la vérité, mais si ceux-là sont l'indice d'une industrie déclinante, ce serait une chose bien étrange. Tous ces chiffres, dans chacun des secteurs de l'industrie agricole, montrent que l'industrie est productive, que le cultivateur canadien accomplit de l'excellente besogne, chose que semblent nier les vis-à-vis. Ils laissent, en effet, entendre dans leurs discours que l'industrie se meurt, qu'elle est dans une terrible impasse et certains de leurs propos donnaient même à penser qu'il n'y aurait bientôt plus d'agriculture au Canada. Ce n'est servir les intérêts ni des cultivateurs ni de quiconque que d'agiter sans raison des épouvantails, de fausser les faits, qui sont faux, ou de n'évoquer des problèmes qu'à fins politiques et partisans.

Mettons-nous d'accord, je le répète, et reconnaissons que nous voulons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer la situation des cultivateurs, que nous voulons instaurer des politiques qui permettront aux travailleurs de l'agriculture de mener une vie plus agréable et de disposer de revenus plus proches de ceux du secteur industriel. Mais, à mon avis, ces buts, nous ne les atteindrons en toute certitude que si nous regardons la vérité en face au lieu de prendre nos désirs pour des réalités, dans des buts politiques et sectaires.

On a posé certaines questions sur la politique laitière. C'est, je crois, le député de Gaspé qui a laissé entendre que nous avions pris des engagements pendant l'excellent colloque que nous avons eu avec les agriculteurs de l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec, qui sont venus nous voir ici hier. Ce sont eux qui avaient demandé la tenue de ce colloque. Ils sont venus ici pour nous exposer leur point de vue et pour présenter des instances en ce qui concerne la politique laitière pour les prochaines années.

Ces instances, il les ont faites énergiquement mais non sans faire preuve du sens de leur responsabilité. Ils nous ont fait connaître très clairement leur manière de voir. Nous n'avons pris aucun engagement, si ce n'est que nous leur avons promis d'étudier attentivement leur requête, à la lumière des engagements pris par le gouvernement en ce qui concerne le programme de cette année. Pour ce programme, comme pour tout autre programme, je n'ai pas la prétention de dire que nous avons réalisé tout ce que nous avions en vue. Nous sommes loin de la perfection, mais je dis qu'une participation de quelque 30 millions de dollars supplémentaires est une participation qui montre que nous faisons face à